

NATIONS

ACTUALITÉS

**Déclaration officielle**

Extraits du discours du premier ministre Jean Chrétien à l'École d'économie et de gestion de l'Université Qinghua, à Beijing en Chine, le 20 novembre 1998.

Certains ont souvent affirmé qu'il existe, entre les pays asiatiques et occidentaux, un fossé infranchissable au plan des valeurs. D'un côté se trouverait un attachement profond aux droits collectifs et à la notion de stabilité, et de l'autre, un attachement tout aussi profond à l'égard des droits individuels. Et que ces deux tendances sont à jamais inconciliables.

Je n'accepte pas ce raisonnement.

Il ne rend pas justice à la diversité des valeurs asiatiques. Et il ne représente pas vraiment l'équilibre entre les droits individuels et les besoins collectifs que l'on retrouve au Canada, et dans l'ensemble du monde occidental.

Nous reconnaissons le fait que l'expression extrême de l'individualisme — qui laisse de côté les besoins supérieurs de la société — peut mener à une société instable, voire chaotique. Mais nous reconnaissons aussi que le progrès humain requiert de la créativité et de l'imagination, lesquelles ne peuvent être réalisées que par des individus bénéficiant de toute la liberté nécessaire afin de réaliser leurs rêves et leurs ambitions, et d'exploiter leur plein potentiel.

Nous, Canadiens, avons beaucoup à apprendre de la Chine, de sa riche histoire. Cependant, en toute franchise, je dois vous dire que bien des Canadiens sont inquiets lorsque nous entendons dire que la liberté d'expression politique est restreinte dans votre pays. Nous sommes particulièrement inquiets lorsque nous apprenons que certaines personnes seront harcelées et emprisonnées pour avoir exprimé des opinions politiques différentes de celles du gouvernement.

Lorsque les Canadiens ont vent de telles choses, les nombreux progrès politiques et sociaux de la Chine sont souvent oubliés. Pourtant la Chine fait des progrès. Nous étions très heureux que la Chine signe la Convention de l'ONU sur les droits civiques et politiques, qui enchâsse la liberté d'expression et d'association, la participation aux affaires publiques et les élections. Cette décision suivait celle, prise l'an dernier, de signer la Convention de l'ONU sur les droits économiques, culturels et sociaux. Nous exhortons la Chine à faire de la ratification et de la mise en oeuvre de ces conventions une grande priorité.

Le Canada et la Chine se sont engagés dans la même voie pour l'avenir. L'amitié entre le Canada et la Chine dure depuis longtemps. Elle est fondée sur le respect mutuel, la compréhension et l'ouverture d'esprit. Elle est fondée sur la sagesse. Cet esprit nous a unis à plusieurs reprises au cours de ce siècle. Ce que j'ai vu à Qinghua me permet de croire, sans l'ombre d'un doute, que cet esprit nous rapprochera encore plus au cours du prochain siècle. ●

Pour une version intégrale du discours et pour plus d'informations sur la visite du premier ministre en Chine, veuillez consulter le site Web suivant : pm.gc.ca

Pour en connaître davantage sur les relations du Canada avec la Chine, veuillez consulter le site Web suivant : www.canada.org.hk

Canada-Chine**Un partenariat toujours grandissant**

La visite en Chine du premier ministre Chrétien en novembre a confirmé le partenariat toujours plus étendu entre nos deux pays, particulièrement dans le secteur des droits de la personne. M. Chrétien a notamment annoncé une série de projets visant à améliorer la coopération bilatérale dans les domaines de la gestion des affaires publiques, de la loi et des droits de la personne. On peut citer, à titre d'exemple, la formation des procureurs de l'État en matière de procès criminels, l'aide à la création d'un régime national d'aide juridique et l'élaboration, de concert avec des partenaires chinois, d'une stratégie visant à intégrer dans la loi chinoise les pactes internationaux de l'ONU relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi qu'aux droits civils et politiques, que vient de signer la Chine.

Les deux gouvernements ont aussi annoncé que le deuxième Symposium plurilatéral Asie-Pacifique sur les droits de la personne, organisé par le Canada et la Chine, aura lieu à Beijing pendant la première moitié de 1999. Le premier a eu lieu au Canada en mars 1998.

Ces récents progrès ont porté M. Chrétien à dire : « Bien que le Canada et le gouvernement chinois ne voient pas toujours les choses du même oeil en ce qui concerne les questions relatives aux droits de la personne, nous avons un dialogue fructueux, nous jouissons d'une excellente réputation d'engagement qui revêt une importance pour les personnes, et nous partageons l'avis que réaliser des progrès économiques est inutile si nous n'accomplissons pas de progrès civils et humains. »

Sur le plan environnemental, le Canada et la Chine innovent. La signature du Cadre Canada-Chine pour la coopération au XXI^e siècle ouvre la voie à des activités bilatérales améliorées liées à diverses questions environnementales et nécessite la participation de divers organismes des deux pays. Le Cadre facilite la coopération bilatérale en ce qui concerne le changement climatique et, à ce titre, est l'un des premiers accords de ce genre à être signé par deux pays.

Enfin, pas moins de 46 ententes commerciales s'élevant à presque 721 millions de dollars ont été signées pendant le Forum d'affaires Canada-Chine à Beijing. Après la cérémonie de signature, le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, a affirmé : « Ces ententes témoignent incontestablement que le Canada élargit sa présence commerciale et qu'il diversifie ses investissements en Chine. »

Voici des exemples de marchés conclus à Beijing : Lavergne China Inc. de Montréal réalisera un projet de construction d'une installation de transformation du plastique contaminé en produits de plastique semi-finis à valeur élevée; Newbridge Networks de Kanata fournira un système de commutation ATM qui produira des données et des communications vocales et multimédias, et qui permettra aux postes chinois d'optimiser leur service postal; Teshmont Consultants Ltd. de Winnipeg offrira des services-conseils en ingénierie, et effectuera la construction mécanique et la fourniture d'appareillage électrique à haute tension à China Three Gorges Power Corp. ●